



L'INNOVATION AU SERVICE DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

APPROCHE DE GESTION¹

Introduction

Les différentes entités du groupe Edmond de Rothschild ont formalisé leurs engagements dans le domaine de l'investissement responsable à travers des politiques spécifiques. Dans le cas de Edmond de Rothschild Asset Management, sa Politique d'Investissement Responsable est un document public². Plusieurs documents sur la démarche et l'offre de solutions d'investissement responsable de cette entité sont disponibles en ligne dans une rubrique dédiée³. Les informations et documents relatifs à la démarche de Edmond de Rothschild Private Equity peuvent également être consultés en ligne⁴. Une Charte de développement durable propre à la plateforme Private Equity définit sa politique en matière d'intégration des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans ses investissements.

Edmond de Rothschild Asset Management⁵ et Edmond de Rothschild Private Equity sont signataires des Principes pour l'Investissement Responsable initiés par les Nations unies (PRI)⁶. [\(103-1b,c - 103-2c - 103-2-c.i\) \(103-2-c.i\)](#)

Contexte Développement Durable

(103-1b.ii)

L'investissement responsable a émergé avec la prise de conscience que le secteur financier a un rôle important à jouer, au travers de ses stratégies et choix d'investissements, pour limiter les externalités négatives du système économique et favoriser les entreprises dont les activités répondent aux enjeux du développement durable. Ces enjeux résultent majoritairement d'un développement industriel exponentiel et de la forte croissance démographique mondiale. Nous faisons ainsi face à un changement de paradigme d'ampleur, car c'est tout notre système économique qui doit apporter des solutions à ces défis.

La communauté internationale s'est mobilisée depuis 2015 pour exprimer de manière claire son intention de basculer vers un nouveau paradigme économique, basé sur le développement durable, notamment à travers la signature des Objectifs de Développement Durable à horizon 2030⁷ (ODD), adoptés à l'unanimité par les 193 États membres des Nations unies en septembre 2015, et le lancement de la mise en application de l'Accord de Paris grâce à sa ratification par 125 pays en 2016⁸.

Valeurs de l'entreprise et engagements

(103-1b.i)

L'investissement responsable est au cœur de la stratégie du groupe Edmond de Rothschild. Depuis de nombreuses années, il est considéré comme un enjeu matériel de premier ordre, étant donné son impact sur l'économie dans sa globalité et sur la performance du Groupe. Le Groupe est convaincu que les solutions apportées par le secteur privé aux défis du développement durable représentent une source de croissance économique et de retour sur investissement.

¹ Les éléments présentés ici reflètent les recommandations des standards GRI (Global Reporting Initiative), indiquées par les codes comme ceux-ci: 103-1b,c - 103-2c - 103-2-c.i.

² Voir <https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-politique-investissement-responsable.pdf>

³ Voir <https://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management/nos-expertises/investissement-socialement-responsable/>

⁴ Voir <https://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/private-equity/notre-metier/presentation/>

⁵ Voir Edmond de Rothschild Asset Management (France) qui est l'entité juridique signataire.

⁶ Voir <https://www.unpri.org/>

⁷ Voir <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

⁸ Voir https://unfccc.int/sites/default/files/french_paris_agreement.pdf



Dans ce contexte, les différentes entités du groupe Edmond de Rothschild – notamment Edmond de Rothschild Asset Management et Edmond de Rothschild Private Equity – se sont mobilisées pour contribuer proactivement à cette évolution structurelle de l'économie. Elles ont ainsi fixé leurs objectifs 2020 et mettent en œuvre leurs feuilles de route pour intégrer les critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) dans leurs gestions et accentuer ainsi la contribution positive qu'elles peuvent apporter aux ODD.

En même temps, elles travaillent en étroite collaboration avec les entités de la Banque Privée du Groupe pour rendre ces opportunités d'investissement toujours plus accessibles et attractives pour leurs clients institutionnels, privés et de distribution externe afin de répondre au plus près à leurs besoins en matière de solutions d'investissement doublement performantes sur les plans financier et ESG.

Le Groupe nomme « Investissement Responsable » (IR) ses approches d'investissement orientées sur le long terme, qui intègrent les facteurs ESG dans le processus de recherche, d'analyse, de dialogue actif avec les émetteurs et de sélection des titres au sein d'un portefeuille. Ces approches que le Groupe développe peuvent être également qualifiées comme des investissements « socialement responsable (ISR) » ou « durables » selon les terminologies adoptées par certaines instances de référence (PRI, Eurosif), et se caractérisent par les spécificités suivantes :

ISR: Acronyme venant du terme Investissement Socialement Responsable	Investissement d'impact	Principe : stratégie d'investissement qui a vocation à répondre à des besoins liés au développement durable, avec l'objectif explicite de créer de la valeur économique/financière, sociale et environnementale positive pour la société et les investisseurs, tout en restant compétitif avec le marché. L'évaluation des impacts et la recherche d'opportunités en matière ESG sont particulièrement poussées et font l'objet d'un reporting dédié. Impact sur la gestion : un impact systématique sur l'ensemble des décisions d'investissement.
	Investissement à thématiques durables	Principe : stratégie d'investissement qui consiste à investir dans des entreprises ou des catégories de titres qui apportent des solutions aux grands enjeux de développement durable tels que la santé, le changement climatique, dont la transition énergétique et écologique, le développement économique de pays émergents, tout en constituant des opportunités de croissance liées au caractère innovant de leurs business models. Impact sur la gestion : un impact systématique sur l'ensemble des décisions d'investissement.
	Stratégie en sélection positive et engagement	Principe : stratégie d'investissement pratiquant l'intégration ESG avancée associée à l'utilisation de critères ESG soit comme élément discriminant de la composition du portefeuille (ex : stratégie de sélection ESG positive : best in class/best in universe/best effort), soit pour pratiquer « l'engagement » (un dialogue ESG approfondi direct ou collaboratif, formel et traçable auprès des entreprises). Impact sur la gestion : un impact systématique sur les décisions d'investissement et/ou le lancement d'actions d'engagement ESG pouvant impacter la composition du portefeuille (i.e. renforcement, allègement, sortie).



Intégration ESG avancée		<p>Principe : en ce qui concerne l'Asset Management, il s'agit de l'intégration traçable des enjeux ESG dans la valorisation, la notation ou la recommandation financière d'un émetteur. Les équipes de gestion actions, crédit et dette souveraine travaillent avec l'équipe de gestion Investissement Responsable (IR) en mode projet pour identifier concrètement l'impact des enjeux ESG sur leur gestion et, in fine, prendre en compte dans leur stratégie d'investissement les risques et opportunités ESG matériels fondés sur un reporting ESG et carbone des portefeuilles par rapport à leur benchmark. Ces analyses et notations sont réalisées principalement en interne avec un complément d'analyses externes pour couvrir certaines géographies et classes d'actifs (notamment le crédit). Un dispositif de dialogue ESG direct peut être envisagé auprès des entreprises, centré sur des facteurs ESG matériels, et réalisé de manière conjointe et formelle par l'équipe de gestion IR et les gérants de fonds afin d'alimenter ces analyses internes.</p> <p>L'intégration ESG avancée peut trouver des déclinaisons dans d'autres types de gestion développés par le groupe Edmond de Rothschild, tels que la multigestion/sélection de fonds, le Private Equity, la dette d'infrastructure et la gestion immobilière directe.</p> <p>Impact sur la gestion : les enjeux ESG les plus matériels sont identifiés et sont susceptibles d'impacter les décisions d'investissement.</p>
Intégration ESG initiale		<p>Principe : mise à la disposition des équipes de gestion des données d'analyse et notations ESG, afin que ces informations puissent être prises en compte par les gérants, à discrétion, dans leur analyse financière et/ou leur décision d'investissement. Des pratiques d'exclusions normatives définies par Edmond de Rothschild Asset Management liées aux MAP-BASM¹. Concernant les investissements, Edmond de Rothschild Asset Management (France) a également mis en place une liste de pays interdits ou placés sous surveillance, établie sur la base des sanctions nationales et internationales en vigueur.</p> <p>Les investissements/désinvestissements effectués dans ces pays sont interdits ou soumis à approbation préalable de l'équipe Contrôle Interne et Conformité. Ces restrictions sont paramétrées dans l'outil Dimension et font l'objet d'un blocage pré-trade.</p> <p>Impact sur la gestion : les impacts ESG sur la composition du portefeuille ne sont pas forcément systématiquement traçables, hormis les exclusions normatives et sectorielles.</p>

¹ Mines anti-personnel et bombes à sous-munitions. Il est à noter que l'ensemble des investissements du groupe Edmond de Rothschild intègre une exclusion normative des entreprises liées à la production de bombes à sous-munitions et mines antipersonnel, définie par l'équipe de gestion IR de Edmond de Rothschild Asset Management

Notre stratégie d'investissement responsable consiste en trois points principaux qui visent les objectifs suivants :

1. accompagner et soutenir nos investisseurs institutionnels et nos clients privés dans la compréhension de l'investissement responsable et les implications pour eux. L'objectif ici est de supprimer les barrières, aussi bien perçues que réelles, au développement de l'investissement responsable et d'encourager activement les investisseurs et clients à aligner leurs investissements avec leurs missions/valeurs et objectifs ;
 - a. pour les investisseurs institutionnels (propriétaires d'actifs), notre rôle va consister à exécuter leur stratégie d'investissement responsable ou à les accompagner dans la définition d'une telle stratégie. Dans les deux cas, nous devons tenir compte de leurs valeurs, de la mission de leur institution, de leur obligation fiduciaire et des attentes des bénéficiaires finaux (par exemple, les citoyens dont l'épargne est investie dans des fonds de pension) ;
 - b. pour les clients privés, il s'agit pour nous d'aider les individus et les familles à clarifier les valeurs et les thématiques liées au développement durable qui leur tiennent à cœur, puis d'aligner leur portefeuille d'investissements en fonction de celles-ci ;
2. sensibiliser les dirigeants d'entreprises cotées et non cotées aux enjeux de durabilité en dialoguant de manière constructive avec eux et en encourageant les bonnes pratiques ou en dissuadant des comportements à impact négatif au travers de nos actions d'engagement et de nos décisions d'investissement (par exemple, par le dialogue ESG, le vote en assemblée générale d'actionnaires, ou en dernier recours l'exclusion) ;
3. collaborer avec le secteur financier et les parties prenantes de la communauté internationale afin de développer et promouvoir l'investissement responsable en agissant collectivement sur les enjeux clés.



Les différentes stratégies d'investissement responsable du Groupe présentées annuellement dans son rapport de développement durable reflètent cette ambition. L'objectif du Groupe est d'accroître progressivement ses encours sous gestion dans toutes les catégories d'investissement responsable, de l'intégration ESG (Environnemental, Social, Gouvernance) à l'investissement d'impact, ce dernier présentant l'avantage de combiner à la fois un impact positif mesurable et un retour sur investissement compétitif.

Enjeux matériels

Combinant dans sa pratique à la fois la recherche d'atténuation des risques et d'identification des opportunités, les enjeux identifiés comme matériels pour le Groupe dans le domaine de l'investissement responsable sont les suivants:

- i. intégration de critères ESG matériels dans l'analyse financière;
- ii. gestion du risque carbone et contribution positive à la transition énergétique;
- iii. engagement actionnarial: dialogue et vote auprès des entreprises;
- iv. innovation à travers les différentes stratégies d'investissement responsable:
 - i. sélection positive ESG dans la gestion d'actifs;
 - ii. investissement thématique;
 - iii. investissement d'impact.

Edmond de Rothschild Asset Management, Edmond de Rothschild Private Equity et les entités de la Banque Privée du Groupe articulent leurs démarches et présentent les stratégies d'investissement qui sont pertinentes pour ce qui est de ces enjeux dans le cadre de leurs activités dans notre rapport annuel de développement durable. Des aspects spécifiques de leurs approches de gestion dans le domaine de l'investissement responsable sont présentés dans les sections qui suivent.

1. EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

STRATÉGIE IR ET GOUVERNANCE

Principes d'action de la Stratégie d'Investissement Responsable 2017-2020 de Edmond de Rothschild Asset Management

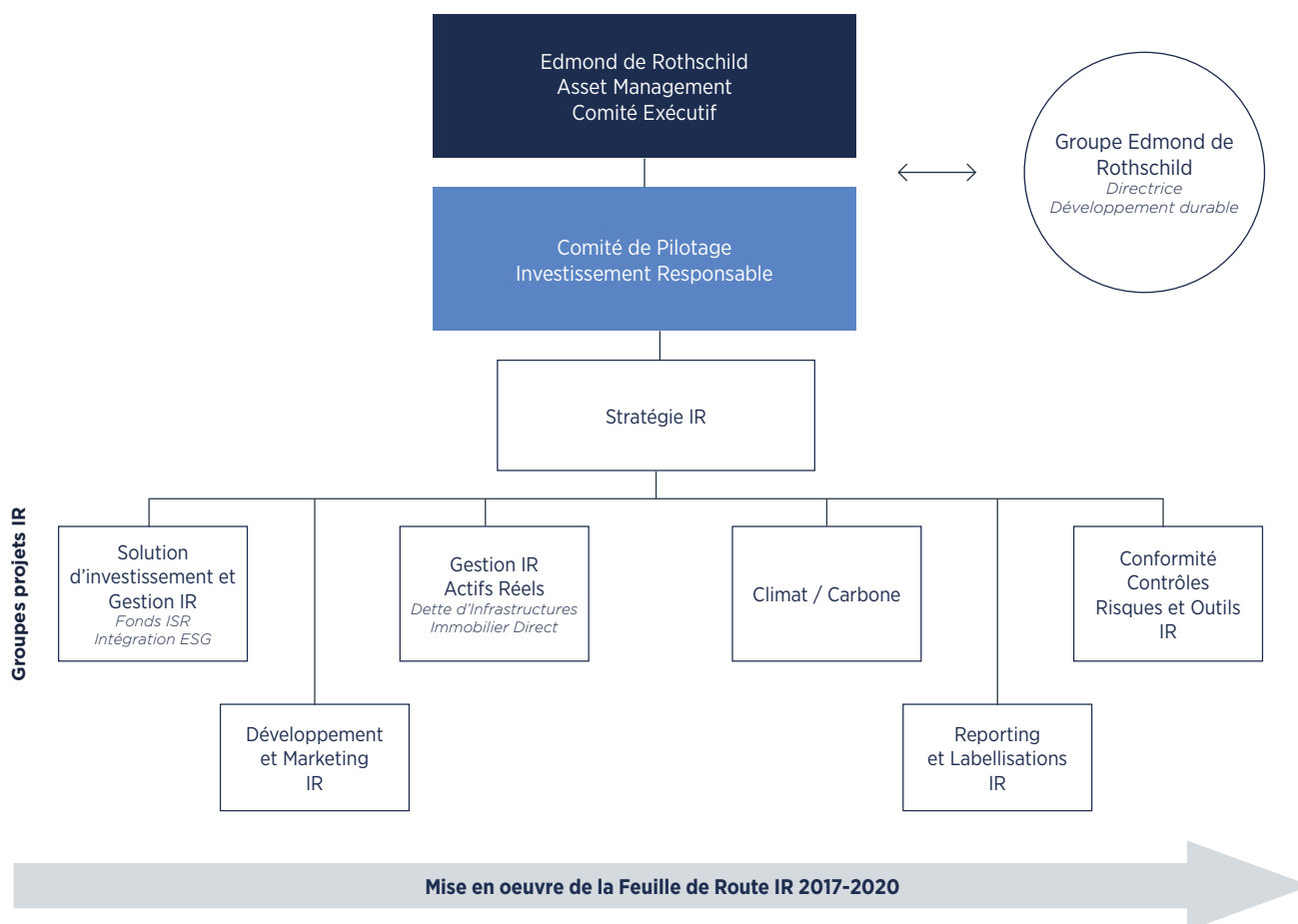


Déployée au sein des équipes de gestion depuis le 13 septembre 2017, avec l'appui de l'ensemble des fonctions support, la stratégie IR 2017-2020 est pilotée sous l'autorité du Comité Exécutif Asset Management du groupe Edmond de Rothschild et coordonnée par un Comité de Pilotage IR composé de 24 correspondants IR issus de l'ensemble des directions opérationnelles. Ces correspondants contribuent activement à la mise en œuvre des actions de la Feuille de route IR 2017-2020, priorisée au sein de leurs directions chaque année.



MISE EN OEUVRE CONCRÈTE DE LA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE 2017-2020 DE EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

Gouvernance et pilotage de la Stratégie d'Investissement Responsable

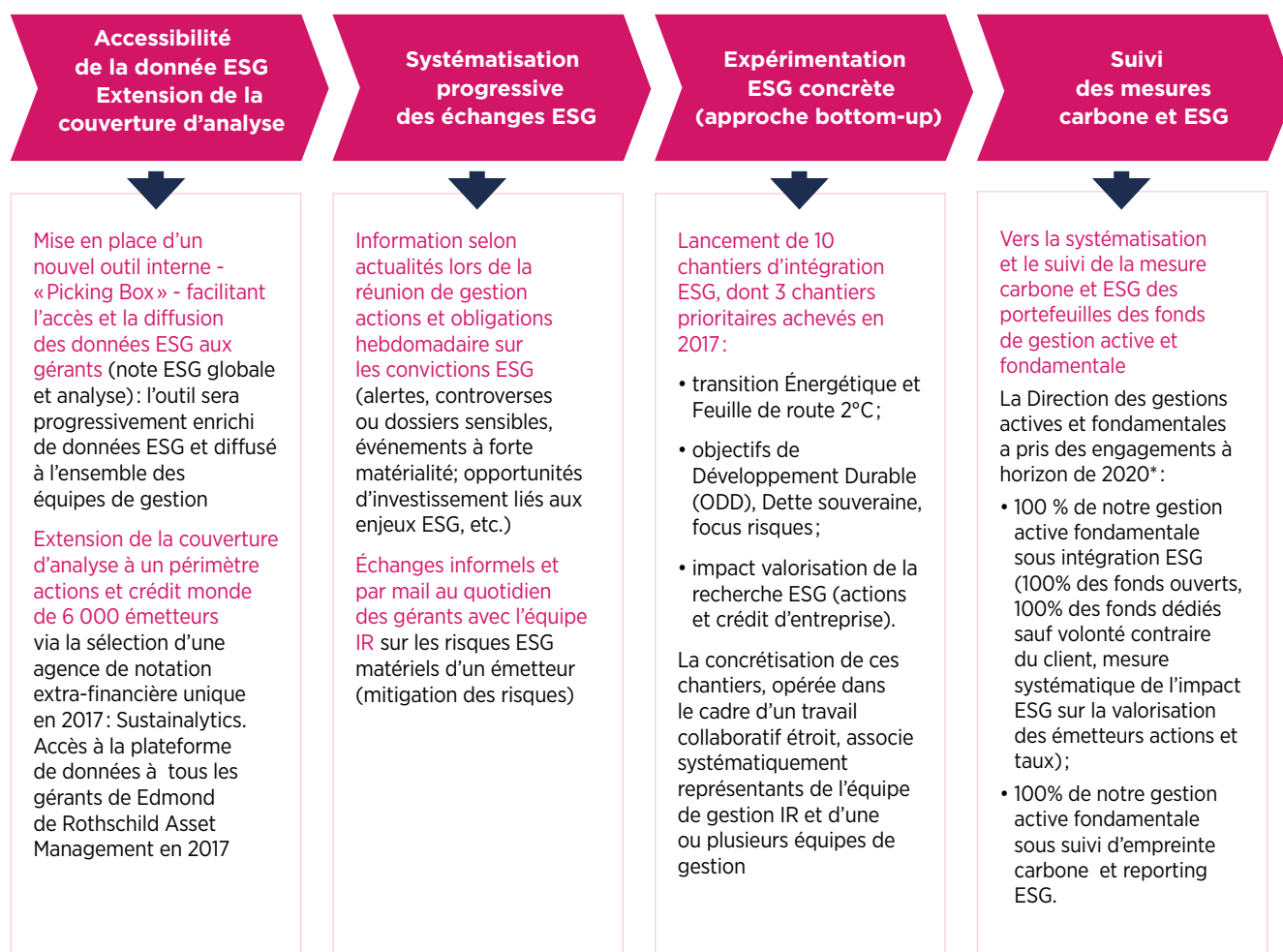


Le Comité de Pilotage Investissement Responsable, présidé par le CIO de Edmond de Rothschild Asset Management, a pour rôle de suivre formellement la définition et l'évolution de la Stratégie d'Investissement Responsable ainsi que sa mise en œuvre à travers plusieurs groupes projets. Les résultats de ces groupes projets sont détaillés dans le rapport annuel de Edmond de Rothschild (France)⁹.

Intégration ESG

Conformément à sa signature des PRI, Edmond de Rothschild Asset Management (France) s'est engagé à intégrer progressivement les critères ESG dans son analyse financière et à rendre compte de cette démarche d'intégration. Les objectifs et l'articulation des principales étapes de cette intégration ESG sont présentés dans le tableau ci-dessous. Les résultats de son reporting PRI sont publiés annuellement dans le rapport de développement durable du Groupe et dans le rapport annuel de Edmond de Rothschild (France). La gestion des stratégies d'investissement ISR de Edmond de Rothschild Asset Management (France) et le soutien apporté aux équipes de gestion pour leur intégration des critères ESG sont réalisés en interne à partir d'une analyse ESG propriétaire réalisée tout au long de l'année.

⁹Voir https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/group/results/EDR%20France_RA_FR_2017_VDEF.pdf
Voir pages 61-62 du rapport de 2017



* Ces engagements ont été validés par le Comité Exécutif d'Edmond de Rothschild Asset Management et présenté aux membres du Comité de Pilotage Investissement Responsable le 13.09.2017.

L'enjeu climatique: une démarche holistique au niveau de la gestion de portefeuille

GRI 102-12 / 102-49

Suite à sa signature du «Montreal Carbon Pledge¹⁰» en 2015 et en ligne avec les exigences de l'article 173 de la Loi de transition énergétique pour la croissance verte en France, Edmond de Rothschild Asset Management étend progressivement la mesure de l'empreinte carbone appliquée à ses stratégies d'investissement. Les détails de cette empreinte carbone sont disponibles en ligne¹¹. Cette action de mesure représente une première étape d'intégration du risque carbone dans la gestion des portefeuilles.

En 2017, dans le cadre de sa Stratégie IR 2017-2020, Edmond de Rothschild Asset Management a formalisé une stratégie climat qui inclut une «feuille de route 2-degrés». Cette feuille de route renforce son engagement en tant que signataire du «Montreal Carbon Pledge» des Nations unies de contribuer à la transition énergétique et écologique d'une économie européenne et mondiale dominée par les énergies fossiles vers une économie bas carbone dans le but de limiter le réchauffement global à moins de 2°C. La feuille de route a été élaborée sur les expertises internes, ainsi que sur les recommandations finales de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TFCD) et sur le dernier Scénario 450 de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE). Elle s'applique en priorité aux deux classes d'actifs Actions et Obligations. Un modèle interne propriétaire de notation a été développé pour quantifier les principaux risques et opportunités climat au niveau des secteurs et sous-secteurs économiques, et cela en distinguant trois périodes, court terme (2017-2020), moyen terme (2020-2030) et long terme (2030-2040).

¹⁰Voir <http://montrealpledge.org/>

¹¹Voir <https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-FR-EN-empreinte-carbone-carbon-footprint.pdf>



Évaluation des risques climat dès 2017 selon 5 axes :

Régulation, Technologie, Marchés, Réputation / «Licence to operate», Physiques

Secteurs en Risque élevé 2°C	2017-2020	2020-2030	2030-2040	Commentaires
ENERGIE / EXTRACTION				
Charbon	x	x	x	Risques accentués si > 20% du business model
Pétrole - Sables bitumineux	x	x	x	Risques accentués si > 20% du business model
Pétrole et Gaz - Arctique	x	x	x	Risques accentués si > 20% du business model
Pétrole et Gaz - Deepwater			x	Risques accentués si > 20% du business model
TRANSPORT				
Compagnies aériennes			x	Pression variable selon les zones géographiques, croissante dans le temps
Constructeurs automobiles	x			Risque accentué sur les constructeurs généralistes à dominante thermique
INDUSTRIE				
Aciers		x	x	Pas de technologie « breakthrough » à horizon 25 ans - L'acier est recyclable
Chimie à base de sourcing fossiles			x	Si absence d'adaptation
Ciment		x	x	Pas de technologie « breakthrough » à horizon 25 ans
UTILITIES				
Charbon	x	x	x	Risques accentués si > 20% du business model

Source : Edmond de Rothschild Asset Management (France) au 31.12.2017



Évaluation des secteurs à opportunités, contributeurs à la transition énergétique pour la croissance verte

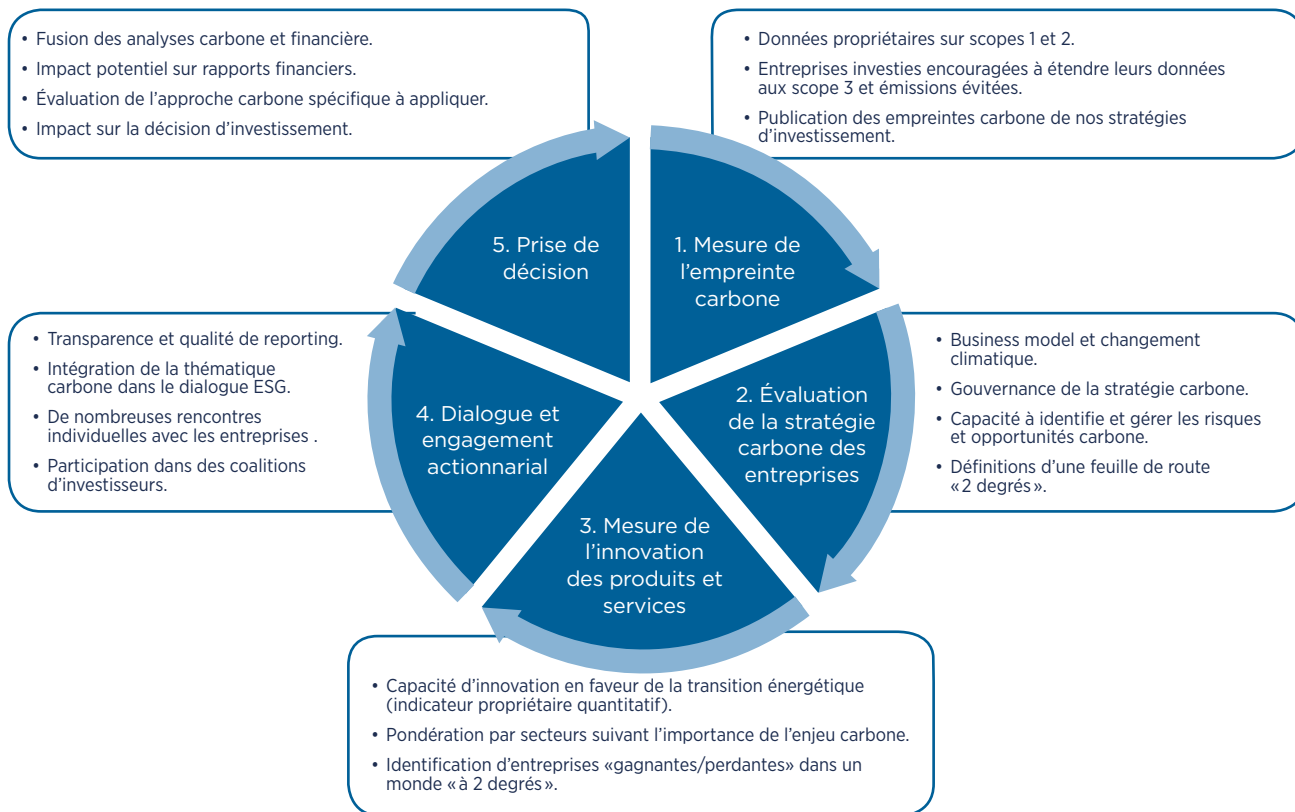
Secteurs en Opportunité élevée	2017	2020	2030	Commentaires
	2020	2030	2040	
ÉNERGIE / EXTRACTION				
Énergie / Smart Grid	x	x	x	Secteurs capital goods, business services
IT	x	x	x	Secteurs Internet, semi-conducteurs, software
Transport	x	x	x	Secteurs équipementiers autos, capital goods
Bâtiment	x	x	x	Secteurs matériaux de construction (isolation), biens de consommation (lighting, LED)
Industrie	x	x	x	Secteurs capital goods, business services
RENOUVELABLES				
Industrie Éolien		x	x	Secteurs capital goods - Pression sur les coûts sur 2017-2020
Industrie Solaire		x	x	Secteurs capital goods - Pression sur les coûts sur 2017-2020
Biomasse			x	Montée en puissance lente des biofuels de 2 ^e et 3 ^e génération
STOCKAGE DE L'ÉNERGIE				
Battery storage		x	x	Visibilité technologique encore insuffisante sur 2017-2020
Battery electric vehicles		x	x	Intensité concurrentielle croissante sur 2017-2020
TRANSPORTS - MOBILITÉ DURABLE				
Hybride	x	x		Technologie mobilité durable de transition sur la période 2017-2025
Tout électrique		x	x	Accélération montée en puissance à partir de 2025
Infrastructures ferroviaires	x	x	x	Forte résilience
Équipementiers ferroviaires		x	x	Intensité concurrentielle élevée sur 2017-2020
INDUSTRIE				
Agro-industries végétales	x	x	x	Forte résilience
Chimie verte			x	Accélération de la bascule si le prix du pétrole durablement > 100 US \$
SERVICE AUX ENTREPRISES				
Services à l'environnement	x	x	x	Forte résilience
Testing, Inspection, Certification	x	x	x	Forte résilience
Économie circulaire		x	x	Forte résilience
UTILITIES				
Renouvelables	x	x	x	Bénéficie de la baisse des coûts sur les équipement dès 2017-2020

Source : Edmond de Rothschild Asset Management (France) au 31.12.2017

L'approche de Edmond de Rothschild Asset Management en matière de prise en compte de l'enjeu climatique est pleinement intégrée dans tous les aspects de sa gestion de portefeuille et de dialogue avec les émetteurs, comme illustré dans le graphique à la page suivante :



L'enjeu climatique – notre démarche holistique au niveau de la gestion de portefeuille



L'engagement actionnarial

Investisseur responsable, Edmond de Rothschild Asset Management (France) s'attache à honorer sa responsabilité d'actionnaire. Le vote aux Assemblées Générales constitue un moment essentiel pour participer à la prise de décision des entreprises. C'est pourquoi Edmond de Rothschild Asset Management (France) a pris l'engagement de voter de manière uniforme sur l'ensemble des valeurs détenues dans les portefeuilles (hors SICAV externes), quelle que soit la nationalité des sociétés émettrices, dès lors que nous détenons 0.01% du capital, que les informations fournies par l'émetteur sont suffisantes et que les dépositaires sont en mesure de prendre en compte le vote.

La Politique de Vote et le rapport annuel d'exercice de vote se trouvent sur le site Internet de cette entité¹².

GRI 205-5

¹²Voir Pour la Politique de Vote <http://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-politique-de-vote.pdf> et pour le rapport annuel d'exercice de vote: <https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-FR-Rapport-annuel-sur-exercice-des-droits-de-vote.pdf>



2. EDMOND DE ROTHSCHILD PRIVATE EQUITY

Démarche d'investissement responsable

L'intégration de l'investissement responsable dans les activités de Edmond de Rothschild Private Equity se répartit en deux catégories principales :

1. une approche traditionnelle portant ou non sur une thématique spécifique (par exemple, le développement économique en Afrique) et intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans l'analyse et les décisions d'investissement, dans les accords contractuels et le suivi du portefeuille;
2. une approche thématique suivant une stratégie d'investissement d'impact. Cette dernière attire un nombre croissant d'investisseurs institutionnels, notamment des institutions financières de développement, des family offices et des clients privés souhaitant promouvoir, au-delà de la performance financière de ces investissements, l'impact social et/ou environnemental positif qu'ils procurent.

Grâce à cette double approche, 94% de nos actifs sous gestion intègrent désormais les considérations ESG. Nous publions dans nos rapports annuels de développement durable la part d'encours couverte par chaque catégorie :

1. Stratégies d'impact :

La particularité de ce type de stratégie est de rechercher une synergie positive constante entre performances financière, sociale et environnementale. L'évaluation des impacts et la recherche d'opportunités en matière d'ESG sont particulièrement poussées à chaque étape des investissements.

2. Stratégies à intégration ESG :

Encours de Private Equity qui intègrent les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) à chaque étape de leur processus d'investissement, de la sélection jusqu'au déploiement final. L'analyse de risques ESG est ici pleinement intégrée au processus d'investissement et ceux-ci sont suivis dans le temps.

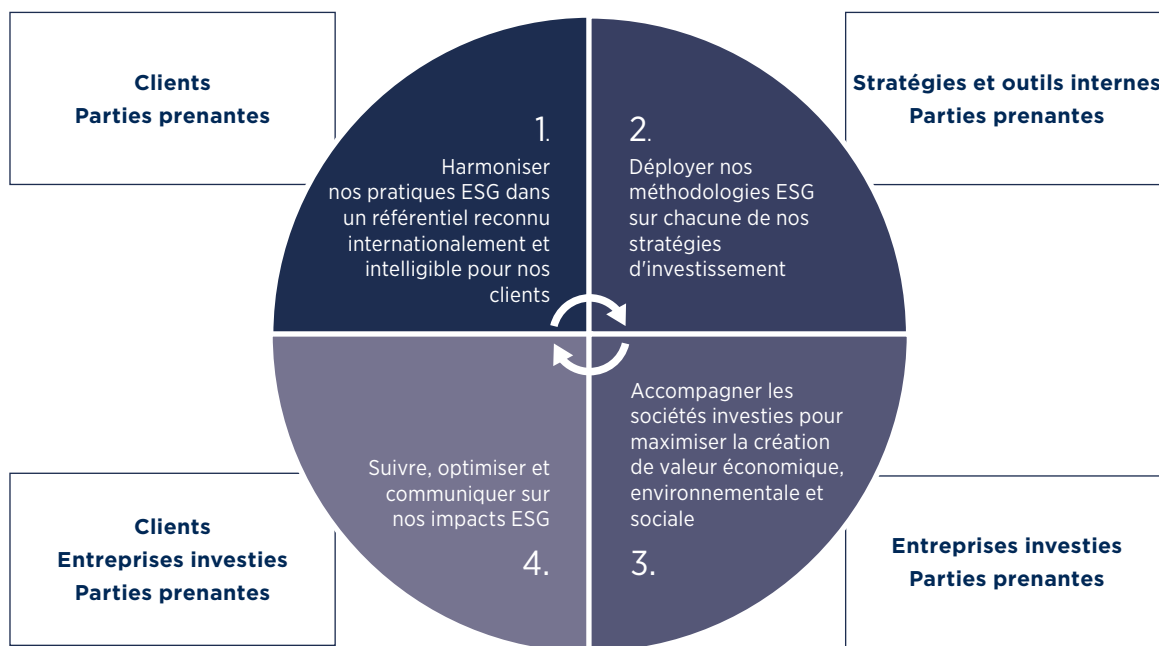
3. Stratégies traditionnelles :

Ces encours correspondent le plus souvent à des stratégies private equity en « fin de vie », et ne sont pas couverts par une intégration ESG. Ils ont vocation à diminuer jusqu'à disparaître mécaniquement au fil de la liquidation de ces anciens millésimes.



Le schéma ci-dessous illustre le processus de gestion suivi dans le cadre de l'intégration ESG au sein de la plateforme Edmond de Rothschild Private Equity :

Cycle de vie de nos investissements de Private Equity



1. Harmoniser nos pratiques: PRI - reporting pour 100% de la plateforme

L'engagement de nos activités de Private Equity vers l'investissement responsable s'est renforcé en mars 2016 avec la signature des PRI pour l'ensemble de la plateforme Private Equity, qui formalise et harmonise un engagement déjà existant mais illustré de manière hétérogène par nos sociétés de gestion et nos stratégies d'investissement. L'année 2016 a ainsi été marquée par la sensibilisation de nos équipes à ces sujets, ainsi que par une réflexion sur la mise en place d'une stratégie d'intégration. Ce travail a abouti à l'intégration de ces considérations dans les documentations légales à la fois des stratégies d'investissement, mais aussi des sociétés de gestion. Un plan d'actions concrètes a également été développé afin d'aligner nos process sur les enjeux de l'investissement responsable. L'année 2016 fut enfin l'occasion de premiers exercices volontaires de reporting ESG et PRI propres à la plateforme Private Equity. Ces différentes réalisations matérialisent de manière tangible notre engagement et nos convictions auprès des parties prenantes.

G4-DMA FS4

2. Notre méthodologie d'intégration des considérations ESG dans nos activités d'investissement

Une Charte de Développement Durable propre à la plateforme Private Equity définit notre politique ESG. Pour toute nouvelle stratégie ou toute nouvelle levée de fonds, nous garantissons l'application d'une méthodologie intégrant les considérations ESG. Ceci inclut une politique d'investissement responsable adaptée à chaque secteur d'activité, avec une liste de critères d'exclusion appropriée à chaque type d'investissement. Un référent ESG intégré à notre équipe d'investissement permet notamment d'assurer le respect de nos procédures d'intégration ESG à chaque étape de la transaction. Nous réalisons par ailleurs des communications ainsi que des reporting à destination des parties prenantes, et notamment de nos investisseurs, garants de la transparence de notre méthodologie.

G4-DMA FS1 / G4-FS11



3. Accompagner et maximiser les résultats économiques, environnementaux et sociaux de nos participations

Grâce à notre méthodologie d'intégration ESG et au travers de l'accompagnement de nos stratégies vers ces modèles d'intégration, nous visons au développement de modèles de croissance efficaces et durables. Notre rôle au sein des conseils d'administration ou de surveillance des entreprises investies nous offre une influence importante sur l'évolution et l'orientation de leurs stratégies, notamment en termes d'intégration ESG. Chaque année, nous publions dans le rapport de développement durable du Groupe les principaux résultats de nos investissements dans le cadre de leur impact ESG. [G4-DMA FS5](#)

4. Outil de suivi et de mesure de la performance

Nos stratégies d'investissement d'impact produisent chaque année un rapport de mesure d'impact détaillé précisant les résultats quantitatifs et qualitatifs de leurs activités spécifiques. Ce rapport est destiné aux investisseurs et certains résultats sont publiés dans les rapports annuels de développement durable du Groupe, notamment ceux qui contribuent directement aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU. Nos stratégies d'intégration ESG suivent également leurs impacts ESG au travers d'indicateurs pertinents vis-à-vis de leurs activités spécifiques. Certains de ces résultats sont publiés dans les rapports annuels de développement durable du Groupe. [G4-DMA FS2](#)

3. ENTITÉS DE BANQUE PRIVÉE DU GROUPE EDMOND DE ROTHSCHILD

Démarche d'investissement responsable

Le groupe Edmond de Rothschild souhaite offrir à ses clients privés une offre de produits Investissement Responsable qui concilie performance financière et impact social positif. Pour ce faire, il a créé le Mandat Investissement Responsable qui permet à ses clients d'aligner ses investissements avec ses valeurs.

Le Mandat Investissement Responsable applique la philosophie d'investissement responsable ou théorie du changement du Groupe: soutenir la transition vers une économie durable en s'engageant et en investissant dans trois types de sociétés selon le niveau et le type d'impact souhaités par le client. [GRI 102-44](#)





Le Mandat Investissement Responsable est composé de trois éléments principaux, illustrés dans le schéma ci-dessous, qui peuvent être customisés selon les préférences du client :

1. les stratégies d'investissement responsable du groupe Edmond de Rothschild;
2. les stratégies d'investissement responsable externes qui sont sélectionnées par l'équipe de Sélection de fonds / Multigestion de Edmond de Rothschild (Suisse);
3. les titres en ligne direct sélectionnés par l'équipe de Recherche et Analyse de Edmond de Rothschild (Suisse).

Les trois composantes du Mandat Investissement Responsable du groupe Edmond de Rothschild

STRATÉGIES IR EXTERNES

Nous sélectionnons les meilleures stratégies d'investissement responsable externes selon les valeurs et thématiques chères au client

STRATÉGIES IR EDMOND DE ROTHSCHILD

Nous incluons les stratégies d'investissement responsable de groupe Edmond de Rothschild (Asset Management et Private Equity) dans les classes d'actifs/thématiques pertinentes pour apporter de l'impact positif

TITRES AVEC LES MEILLEURES NOTATIONS ESG

Nous sélectionnons les titres en direct qui ont les meilleures notations ESG (Environnemental, Social et de Gouvernance) en ligne avec les valeurs et préférences du client

**Un portefeuille construit en fonction des valeurs et préférences du client
qui combine performance financière et impact social et environnemental**

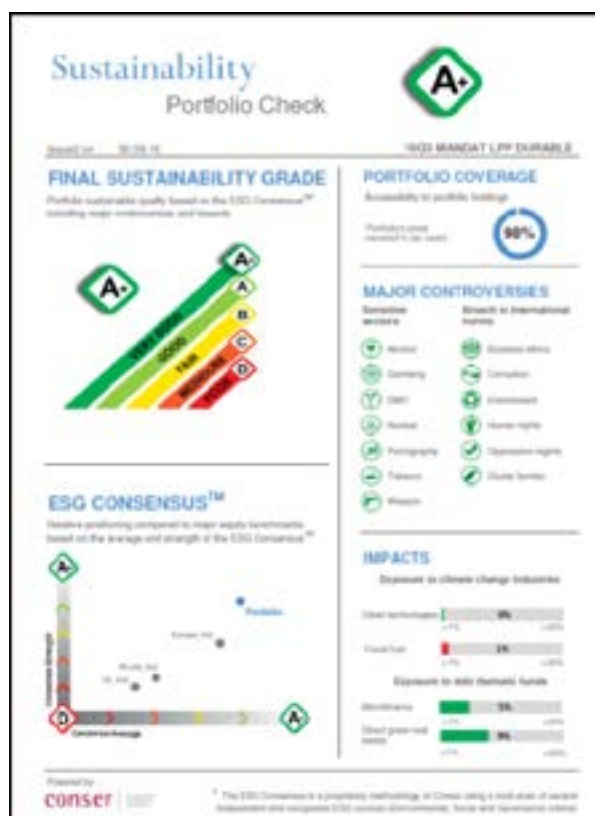
Des processus formels d'intégration ESG ont été mis en place par les équipes qui contribuent au Mandat Investissement Responsable :

1. L'équipe de Sélection de fonds / Multigestion de Edmond de Rothschild Asset Management (Suisse) a adopté une double approche:
 - 1.1 Recensement des engagements et des expertises liés à l'investissement responsable de tous les gérants externes et de leurs fonds respectifs (actions et obligations): chaque année le département Sélection de fonds / Multigestion envoie un questionnaire détaillé à tous les gérants externes dont les fonds sont potentiellement sélectionnés pour intégration dans les portefeuilles des clients privés et institutionnels. Chaque fonds sur la liste recommandée du Groupe est classifié selon 4 catégories et les résultats publiés sur intranet à disposition des gérants de portefeuille:
 - a. des fonds ISR qui cherchent à générer une performance financière en investissant dans des entreprises et des États qui adoptent une démarche de développement durable (gestion des risques ESG + recherche d'impact positif);
 - b. des fonds pratiquant l'intégration ESG pour limiter les risques et bénéficier des opportunités;
 - c. des fonds qui appliquent une politique d'exclusion de certains secteurs ou émetteurs qui peuvent être considérées comme ayant un impact social et/ou environnemental négatif;
 - d. des fonds dont la société de gestion est signataire des PRI (Principes d'Investissement Responsable).



- 1.2 sélection de fonds ISR sur des thématiques précises liées au développement durable (ex: énergie, eau, nourriture/agriculture, population vieillissante, santé, etc.) qui ont réussi à concilier performance financière et impact positif social et environnemental. Ces fonds sont particulièrement importants pour répondre aux valeurs et préférences des clients.
2. L'équipe de Recherche et Analyse de Edmond de Rothschild (Suisse) a établi son processus d'intégration ESG comme suit:
 - 2.1 application de la méthodologie propriétaire de Edmond de Rothschild Asset Management (France) pour évaluer la performance de développement durable de plus de 300 émetteurs européens;
 - 2.2 accès à la banque de données de Sustainalytics, dans le cadre d'un contrat au niveau du groupe Edmond de Rothschild, qui contient les notes et analyses ESG d'environ 6 000 émetteurs dans un univers monde;
 - 2.3 screening de la totalité des émetteurs sur la liste recommandée en fonction de l'analyse des données ESG disponibles et en collaboration étroite avec l'équipe de gestion Investissement Responsable de Edmond de Rothschild Asset Management (France);
 - 2.4 la note ESG des entreprises sur la liste recommandée est publiée sur intranet, à disposition des gérants de portefeuille.

Un reporting sur l'impact ESG des portefeuilles du Mandat Investissement Responsable peut être fourni aux clients s'ils le souhaitent. Ce reporting est fourni par le partenaire du groupe Edmond de Rothschild, Conser Invest, et permet de visualiser la qualité du portefeuille en termes des aspects ESG, la présence éventuelle de secteurs sensibles ou de controverses et l'exposition aux énergies fossiles ou aux énergies renouvelables, etc.





Responsabilités

(103-2-c-iv)

Chaque entité du Groupe impliquée dans la gestion de stratégies d'investissement responsable ou de portefeuilles d'investissement responsable se doit d'atteindre de ses objectifs dans ce domaine en fonction du contexte spécifique dans lequel elle opère (législations, engagements, attentes des clients et des parties prenantes etc.).

Évaluation de l'Approche de Gestion

L'Approche de Gestion pour les sujets liés à l'investissement responsable fait l'objet d'une amélioration continue alimentée par (1) la vision et la stratégie du Groupe, (2) l'évolution des réglementations et du marché ainsi que (3) les bonnes pratiques dans ce domaine. Les ajustements nécessaires pour répondre à cette évolution « organique » des processus de gestion sont apportés de manière incrémentale.

Certaines activités du Groupe permettent d'évaluer la pertinence de son Approche de Gestion avec plus de recul et d'apporter des ajustements sur la base de perspectives variées. On peut citer, par exemple, les contrôles effectués par l'Audit Interne du Groupe ou la vérification externe lors de la préparation des rapports annuels.